

Points de vue

Lettre d'information aux membres de l'Intergroupe parlementaire Croix-Rouge

Edition session d'hiver 2019

Madame, Monsieur,

Début décembre, la **Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** réunira les 196 pays signataires des Conventions de Genève et tous les membres du Mouvement Croix-Rouge dans la ville de Henry Dunant. De par son mandat à la vice-présidence de la Fédération internationale, la CRS aura un rôle actif durant cette conférence et prendra des engagements forts sur plusieurs thématiques, dont celle de la **prise en charge des personnes traumatisées par la guerre et les catastrophes naturelles**. La CRS a en effet développé une solide expertise dans ce domaine avec son Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre et ses projets en faveur des réfugiés, lancés en collaboration avec la Confédération. La conférence de Genève sera aussi l'occasion pour la CRS de cosigner avec cette dernière plusieurs résolutions et protocoles d'entente («pledges»).

Alors que le Conseil des Etats va se pencher sur une proposition de **loi fédérale de soutien aux proches aidants**, la CRS souhaite mettre en évidence la nécessité d'une loi forte pour soulager ces personnes.

Cet hiver, le premier forum sur la **mise en œuvre du Pacte de l'ONU pour les réfugiés**, auquel la Suisse a adhéré, s'ouvrira à Genève. Nous saisissons cette occasion pour souligner les points essentiels du pacte pour notre pays.

Enfin, nous tenons ici à vous présenter notre nouvelle **plateforme dédiée au dialogue politique**: dialogue.redcross.ch. Tenue par ses Principes et son statut fixé par les Conventions de Genève, la CRS, forte de 500 000 membres et engagée dans 26 cantons et dans 30 pays, entretient un dialogue actif avec tous les acteurs de la politique suisse. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer ce dialogue lors de cette nouvelle législature, conformément à notre rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics.



Nous vous remercions de votre intérêt et restons bien entendu à votre disposition pour toute question.

Tout en vous remerciant souhaitant une session fructueuse, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Croix-Rouge suisse

Thomas Heiniger
Président

Markus Mader
Directeur

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera



Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge: les séquelles traumatiques chez les migrants forcés au cœur des débats

La Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un forum unique au sein duquel les Etats et les membres du Mouvement international ont tous le même poids. Elle réunit les 196 Etats parties aux Conventions de Genève, les 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fédération internationale et le CICR. Dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse contribue non seulement fortement à l'organisation de la conférence et à ses contenus, mais lui apporte aussi un soutien financier majeur. Vous trouverez ci-après une vidéo de présentation de la conférence mettant l'accent sur le droit international humanitaire (en allemand): <https://bit.ly/2q5WIYC>. Dans le cadre de cette rencontre, les Etats et les Sociétés nationales se mettent d'accord sur des déclarations d'intention («pledges») dans le domaine humanitaire, consolidant ainsi à la fois le droit international humanitaire et leur collaboration.

Cette année, la conférence va se consacrer aux défis actuels dans le domaine de l'aide humanitaire. Elle se penchera notamment sur la santé psychique et les besoins psychosociaux des victimes de conflits armés, de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence. En lien avec cet événement, la CRS organisera le 11 décembre à Berne un symposium réunissant des décideurs politiques et des spécialistes de l'asile et de la santé. L'Office fédéral de la santé publique y sera représenté.

Il est important que la procédure d'asile prévoie des dispositifs adaptés, comme des examens ou des mesures de sensibilisation du personnel des centres d'hébergement, permettant d'identifier suffisamment tôt les personnes souffrant de séquelles traumatiques. Le cas échéant, une assistance par des professionnels spécialisés doit être proposée, par exemple par une collaboration entre les Etats et les Sociétés Nationales entre les Etats et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Les chances de guérison et l'importance du risque d'évolution chronique dépendent pour partie de la rapidité de la prise en charge et de la mise en œuvre de mesures adaptées.

Les migrants forcés souffrant de séquelles traumatiques doivent être pris en charge sans tarder. La collaboration en la matière entre les Etats et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit être renforcée.

En Suisse, la CRS accueille les victimes de l'exil forcé, de la torture et de la guerre dans deux structures thérapeutiques spécialisées dans la prise en charge des traumatismes et le conseil, à Berne et à Saint-Gall. Les offres proposées permettent aux patients de surmonter leurs traumatismes, de recouvrer leurs compétences personnelles et de consolider leurs ressources familiales et sociales. La CRS dirige également le groupement «Support for Torture Victims», qui, avec le soutien du Secrétariat d'Etat aux migrations, rassemble les cinq centres de thérapie destinés aux réfugiés traumatisés en Suisse.

Elle a en outre lancé en 2019 le projet «E-Mental Health pour réfugiés traumatisés». L'idée est de déployer une offre de solutions numériques en faveur des victimes de séquelles traumatiques consécutives à la guerre, à la torture et à l'exil.

Markus Mader
Directeur de la CRS
markus.mader@redcross.ch
058 400 44 26

Loi fédérale de soutien aux proches aidants

Durant cette session, le Conseil des Etats va se pencher sur la proposition de loi fédérale relative aux proches aidants. Pour la CRS, il est important de rappeler la nécessité d'une loi de soutien forte pour ces personnes.

En 2016, d'après l'Office fédéral de la statistique, 80 millions d'heures au total ont été consacrées gratuitement par des particuliers à la prise en charge et aux soins de membres de leur entourage. Si ce travail, vital pour le bon fonctionnement de notre société, devait être rémunéré, la facture s'élèverait à 3,7 milliards de CHF. Dans le contexte du vieillissement de la population, les tâches de prise en charge et de soins gagnent en importance. La pression sur les proches aidants augmente aussi. Faute de mesures de soutien suffisantes, ils risquent de tomber eux-mêmes malades sous le poids de leur double engagement. Dans certains cas, ils sont même susceptibles de perdre leur emploi.

Pour qu'ils puissent faire face à un quotidien difficile sans mettre leur propre santé en péril, la CRS propose aux proches aidants un soutien précieux sous la forme d'une large palette de services d'aide. Les associations cantonales de la Croix-Rouge fournissent pas moins de 1,2 million d'heures de soutien, direct ou indirect, pour soulager les proches aidants et soignants.

La loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches ne doit pas être affaiblie. Les proches aidants ont besoin d'un soutien solide.

Christine Kopp
Directrice suppléante de la CRS
christine.kopp@redcross.ch
058 400 45 26

Le Pacte mondial pour les réfugiés

Selon les Nations Unies, il y avait l'an dernier 25,4 millions de personnes fuyant des persécutions dans le monde. Pour faire face à cette situation, l'ONU a élaboré un pacte pour les réfugiés, entériné par l'Assemblée générale le 17 décembre 2018 et adopté par le Conseil fédéral peu de temps après. La CRS a salué déjà à l'époque cette adoption, somme toute logique. La Suisse a en effet ratifié la Convention de Genève de 1951 et son protocole additionnel de 1967, qui servent de cadre au pacte actuel. En cela, il n'a rien de nouveau. Le pacte offre simplement des lignes directrices pour une meilleure protection des réfugiés.

Les 17 et 18 décembre prochains, le Forum global pour les réfugiés s'ouvrira à Genève afin d'accompagner la mise en œuvre du pacte. Le 17 janvier, à Paris, la Suisse présidera également la réunion ministérielle de l'OCDE sur la migration et l'intégration en présence de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. Ces deux événements majeurs sont autant de chances pour notre pays de faire un pas en avant dans la mise en œuvre du pacte, de concert avec ses voisins européens. Nous identifions ici trois points essentiels:

La **réinstallation** constitue une solution durable pour les réfugiés et un outil efficace de partage des responsabilités entre les Etats. La CRS se félicite du quota de réinstallation déjà promis, mais estime que la Suisse peut faire davantage compte tenu de la situation catastrophique dans de nombreux pays d'origine et de transit.

En complément à la réinstallation, d'autres voies d'accès légal et sûr à la protection internationale doivent pouvoir être suivies. Nous considérons le **visa humanitaire** comme un moyen important qui doit être renforcé et davantage utilisé. Il faut cependant veiller à ce que l'octroi d'un tel visa conduise à une solution durable pour les personnes concernées.

Il existe d'autres voies qui doivent elles aussi être rendues plus accessibles. Le regroupement familial en est une. En effet, si, dans le cas d'une famille élargie, il est normal de considérer le **regroupement familial** comme une solution complémentaire, celui-ci constitue un droit fondamental dès lors qu'il est question d'une famille nucléaire. Il convient à cet égard de lever les obstacles pratiques et juridiques qui rendent le regroupement familial plus difficile, voire impossible.

La Suisse doit participer activement à la mise en œuvre du Pacte mondial pour les réfugiés, avec l'utilisation d'instruments comme la réinstallation, le regroupement familial et les visas humanitaires, de concert avec ses voisins européens.

Christine Kopp
Directrice suppléante de la CRS
christine.kopp@redcross.ch
058 400 45 26

Croix-Rouge suisse

Rainmattstrasse 10, Case postale, 3001 Berne

Secrétariat de l'Intergroupe parlementaire Croix-Rouge
Sabine Zeilinger, cheffe Communication CRS
Téléphone 058 400 44 10, sabine.zeilinger@redcross.ch